

Intervention HQS

Madame la présidente, M.le vice-président, chers collègues,

Déjà très bien introduit par les interventions du vice-président Planchou et de mes collègues des autres groupes, ce rapport s'inscrit dans un contexte particulier pour le développement économique, celui d'une mandature intéressante qui a vu l'adoption d'une SRDEI ambitieuse et le lancement des Etats généraux de la conversion écologique et sociale, dont je me réjouis qu'elle ait été initiée par le groupe EELV et ait pu rencontrer un accueil favorable de votre part.

Le groupe de travail HQS présidé par Mme Bord a donc produit un travail et des préconisations qui ont permis l'émergence de ce rapport. Est ainsi apparue la nécessité de mettre en place une réelle critérisation des aides régionales aux entreprises. C'est une préoccupation portée par notre groupe depuis le début de la mandature et nous nous satisfaisons du constat suivant : la Région IdF n'est pas là que pour distribuer des aides, créer de l'emploi, relancer la machine, mais elle cherche à le faire avec le souci d'une réelle conversion écologique et sociale de l'économie régionale, souci aujourd'hui traduit avec cette démarche de critérisation qu'il nous est proposé d'adopter.

Ayant aujourd'hui tenté d'expliquer ce rapport à des néophytes du développement économique, au cours d'un exercice fastidieux du type « Le dév éco expliqué à mon collègue », je l'ai résumé ainsi : la Région souhaite cibler ses aides aux entreprises, à l'aide de critères sociétaux et environnementaux. Si les critères et les modalités sont bons, ça constituera une avancée très satisfaisante. Aujourd'hui pour commencer, nous proposons d'expérimenter cette nouvelle critérisation avec, dans un premier temps, une phase pilote sur le programme PM Up consacré aux PME / PMI. Ca a semblé convaincant :-)

En effet, ce rapport va, je crois, dans le bon sens, celui de la conversion écologique et sociale de l'économie. Accompagner les entreprises en ce sens est primordial, mais en évitant : le greenwashing (ou socialwashing) et l'indifférence à ces sujets. L'enquête réalisée auprès des PME par l'INSEE en 2012, et contrairement à ce qui est indiqué avec optimisme dans l'exposé des motifs, montre qu'elles sont, ces PME, assez peu sensibilisées à la RSE (seul un tiers des entreprises de moins de 50 salariés y est familiarisé). La Région doit donc aider à la prise en compte des questions sociales et environnementales.

Nous avons à la lecture de ce rapport plusieurs points de satisfaction : (2)

- la concrétisation des recommandations d'un groupe des Etats Généraux. EELV y a participé, représenté par ma collègue Francine Bavay et a pu y porter quelques préoccupations qui ont rencontré une écoute et un accueil
- l'approfondissement de la démarche de critérisation des aides économiques : c'est l'une des priorités économiques que nous défendons depuis le début du mandat : mieux cibler les aides vers la conversion écologique et sociale, pour *moins* aider les acteurs les *moins* vertueux mais davantage ceux qui s'engagent.

Cependant nous souhaiterions aller plus loin, comme nous avons commencé à l'explicitier en commission la semaine passée :

- il ne s'agit que d'une phase *pilote* d'application de la HQS : il faut l'appliquer à l'ensemble des aides économiques, au plus vite. L'ensemble des aides économiques, c'est aussi les aides indirectes – et je pense bien sûr aux pôles de compétitivité ou aux fonds d'investissement dont vous n'ignorez pas qu'ils retiennent particulièrement notre attention.

- Mais néanmoins nous ne pensons pas qu'il faille l'appliquer de la même manière sur tous les dispositifs. Nous avons ainsi pu avoir des désaccords sur l'approche à privilégier. Nous avons été convaincus par la nécessité de mettre en avant la "démarche de progrès", c'est en effet vertueux et efficace. Mais parfois, la responsabilité de la dépense publique doit appeler à un "niveau de responsabilité minimal" pour accéder à certaines aides. Ne nous privons pas de ce levier. Parfois quand ça ne veut pas, ça ne veut pas, et si les marges de progression, d'amélioration, constituent un élément d'appréciation, nous ne sommes pas très favorables à l'idée d'une aide attribuée à des structures dont le manque d'ambition serait flagrant voire choquant et qui n'auraient pas jugé utile de se soucier de leur responsabilité sociétale avant de postuler aux aides régionales...

En outre, ce référentiel nous semble encore perfectible :

- le référentiel HQS tel que présenté en annexe n'est pas encore complètement abouti, il pourrait être encore simplifié.
- il doit en outre donner une plus grande place aux thèmes environnementaux : ne pas donner l'impression que l'environnement, ce n'est qu'un onzième de la HQS. Un de nos amendements porte sur ce point et sera présenté par Mme Renard.
- le référentiel oublie la question de l'échelle des salaires. Il est souvent difficile sur ce thème d'avoir des démarches de progrès mais à l'impossible nul n'est tenu et nous proposons par un amendement de concentrer nos efforts sur les entreprises qui ont des écarts de rémunérations inférieurs à 1 à 10.

Enfin, ce rapport permet d'améliorer sensiblement PM'UP, notre principal dispositif d'aides directes aux entreprises. Nous portons donc des amendements proposant respectivement :

- de faire de l'économie de la fonctionnalité - économie circulaire un axe de développement à part entière, comme cela avait été proposé par la niche EELV, votée en plénière

- de rappeler le volontarisme régional en matière d'ESS, sans pudeur et en affichant ainsi très clairement l'objectif de 15% d'entreprises issues de l'ESS soutenues
- d'éclairer davantage les choix du jury, pour ne pas seulement délibérer sur l'emploi et le CA. Le groupe EELV souhaite que nous actions l'importance des engagements de RSE, mais aussi celle de l'utilité sociale et environnementale des produits. Au fond, notre région irait mieux si on aidait davantage les entreprises d'énergies renouvelables que celles de publicité, par exemple. D'ailleurs, c'est l'une des avancées principales à nos yeux du groupe HQS, celui d'apprécier la responsabilité sociale et environnementale des produits.

En conclusion, M. le vice-président, nous réservons un accueil favorable à ce rapport, pourrons l'adopter avec bienveillance mais demeurons attentifs à quelques questions non encore tranchées relatives aux amendements à discuter. A suivre donc dans les minutes qui viennent...

Je vous remercie.